



**Forment**  
SOCIÉTÉ ANONYME

**ANNEXES AU FORMULAIRE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS -  
DEMANDE DE DÉFRICHEMENT DANS LE CADRE D'UN PROJET D'INSTALLATION  
DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES SUR LA COMMUNE DE FOS-SUR-MER (13)**

**(Suite du "8. Annexes")**

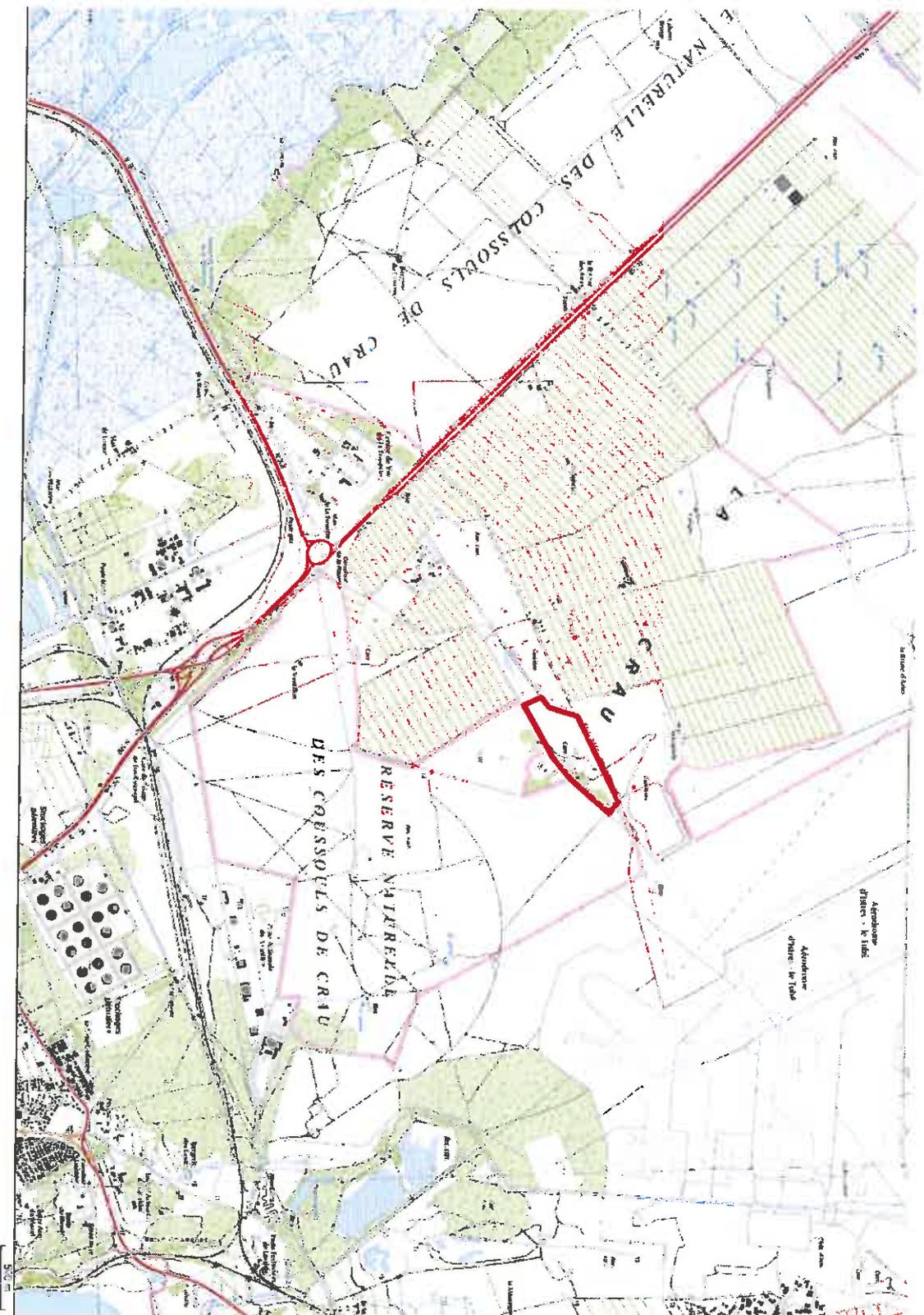
## SOMMAIRE

<b>ANNEXE 1 : INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAÎTRE D'OUVRAGE OU PÉTITIONNAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION .....</b>	<b>4</b>
<b>ANNEXE 2BIS : VUE AÉRIENNE DU PROJET .....</b>	<b>5</b>
<b>ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE DU PROJET .....</b>	<b>6</b>
<b>ANNEXE 4 : PLAN TOPOGRAPHIQUE DU PROJET .....</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS DU SITE.....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXE 6 : ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.....</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE 7 : PHOTOMONTAGES DU DÉFRICHEMENT ET DE LA REMISE EN ÉTAT .....</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE 8 : ZONAGE, SERVITUDES ET RÈGLEMENT DU POS DE FOS-SUR-MER .....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 9 : HISTORIQUE DU PROJET .....</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXE 10 : EXTRAITS DE L'ÉTUDE DE POLLUTION DES SOLS DE BURGAP – JANVIER 2014 .....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 11 : EVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES SUR LE RÉSEAU NATURA 2000 – NATURALIA .....</b>	<b>18</b>

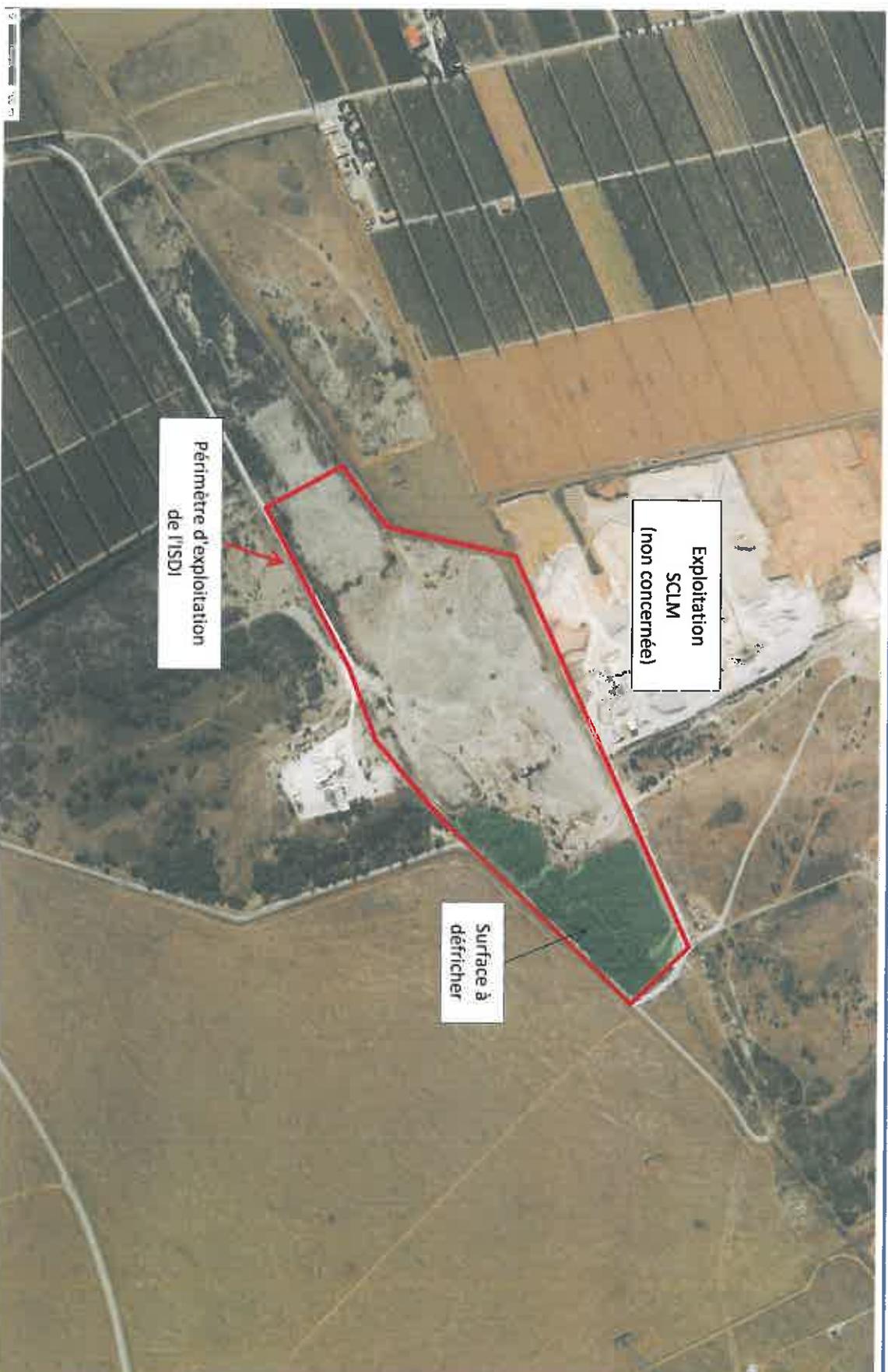
**ANNEXE 1 : INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAÎTRE D'OUVRAGE  
OU PÉTITIONNAIRE**

Se reporter au formulaire Cerfa joint au présent document.

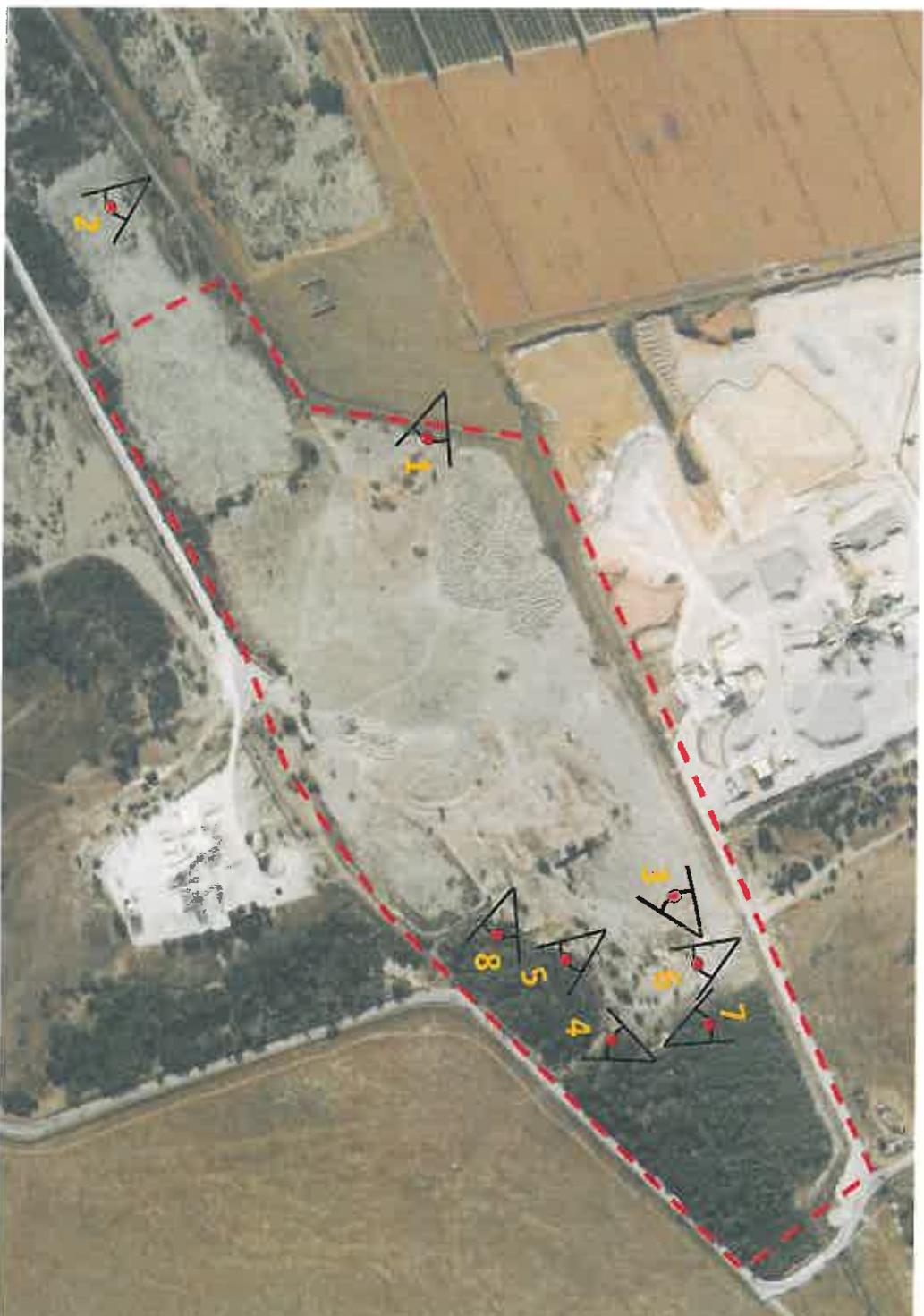
## ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION



## ANNEXE 2BIS : VUE AÉRIENNE DU PROJET



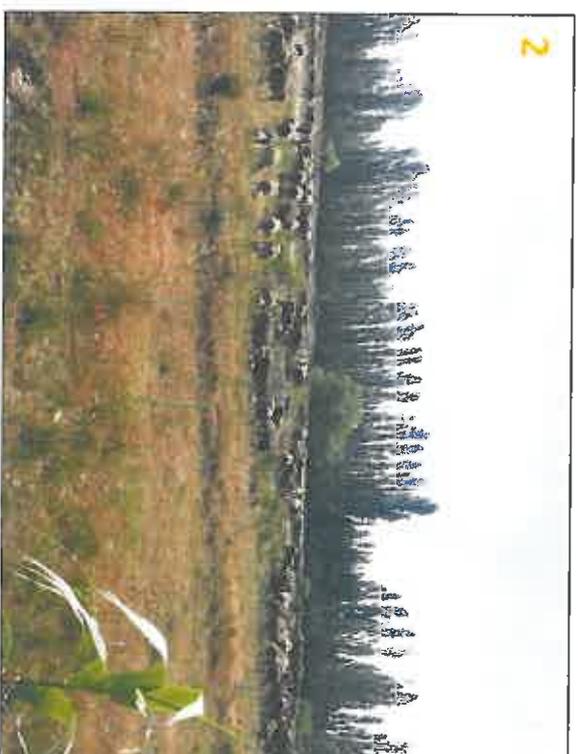
## ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE DU PROJET



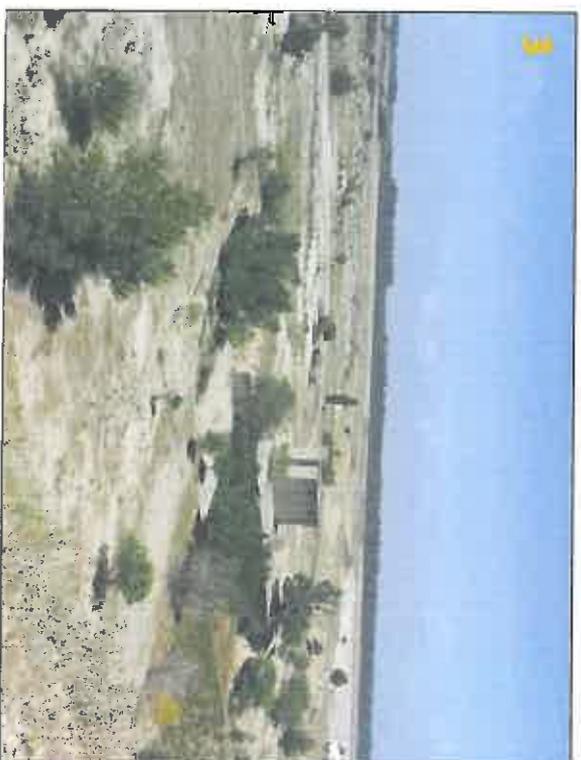
Implantation des prises de vue



Vue générale sur la zone à remblayer



Vue générale des abords – agropastoralisme



Vue générale sur la zone à remblayer



Vue sur la partie Sud-est de la zone à défricher



Vue générale sur la zone à défricher



Vue générale sur la zone à défricher

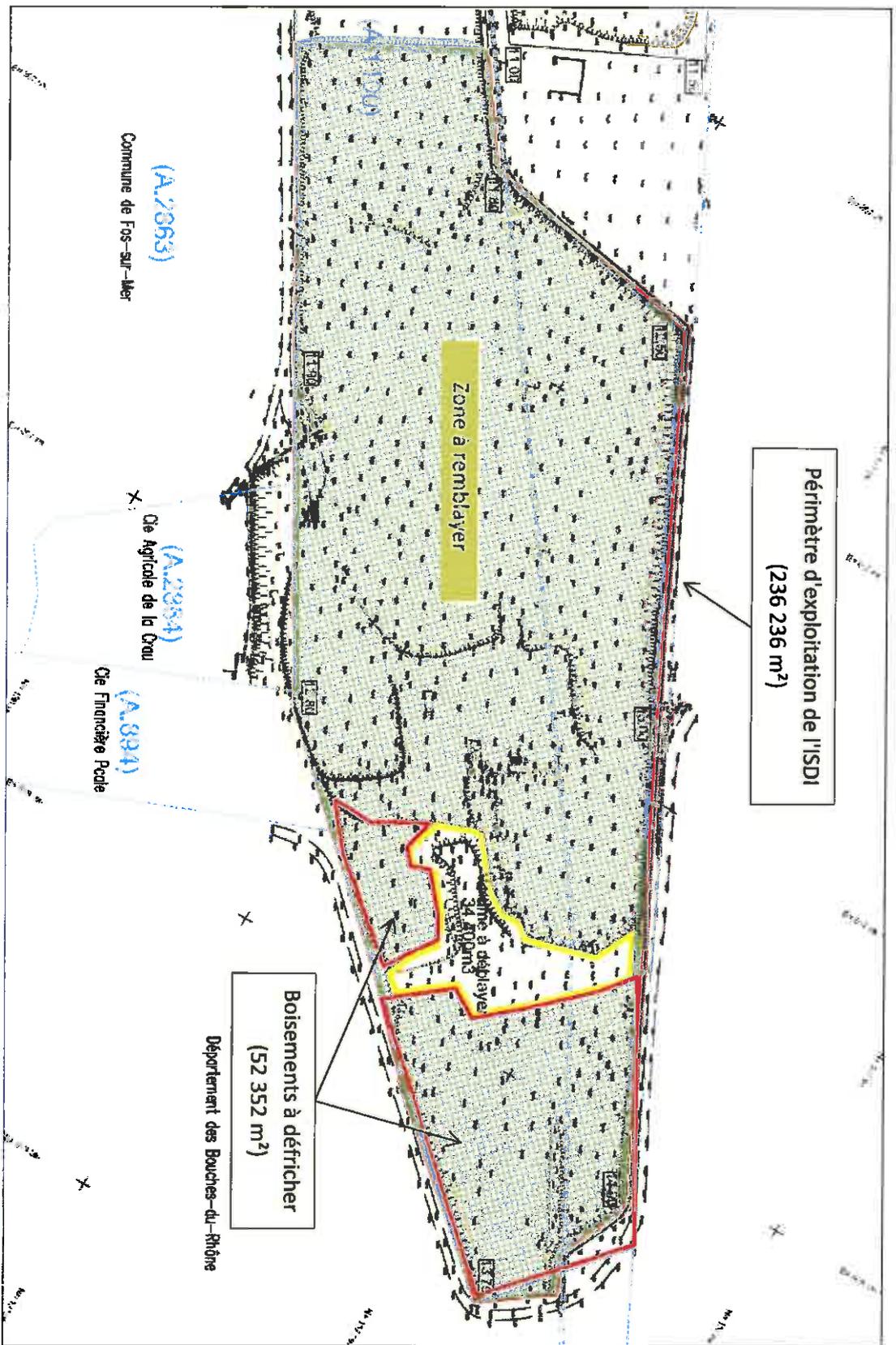


Vue générale sur la zone à défricher



Vue générale sur la zone à défricher

## ANNEXE 4 : PLAN TOPOGRAPHIQUE DU PROJET

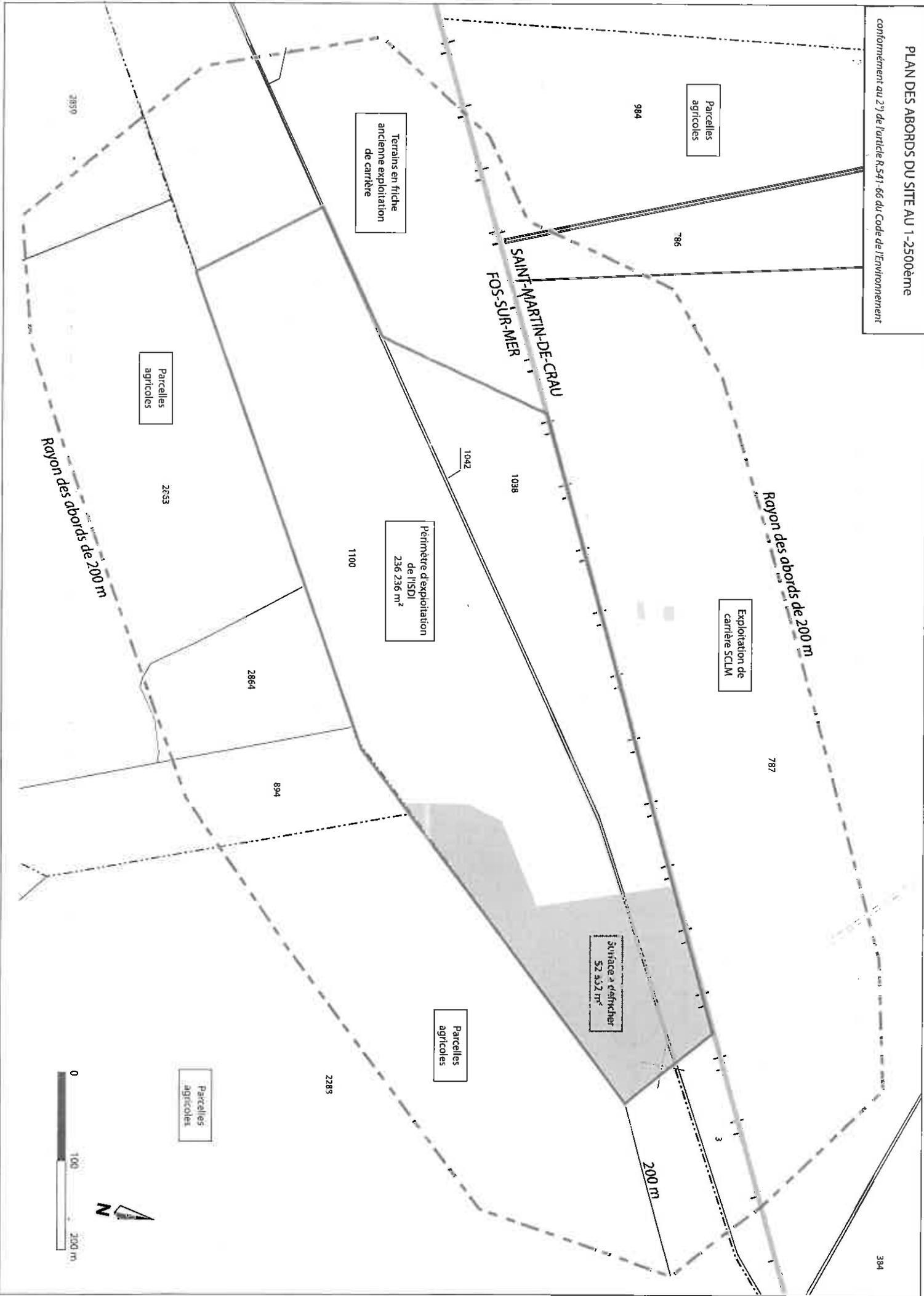


## **ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS DU SITE**

Se reporter au plan joint au présent document.

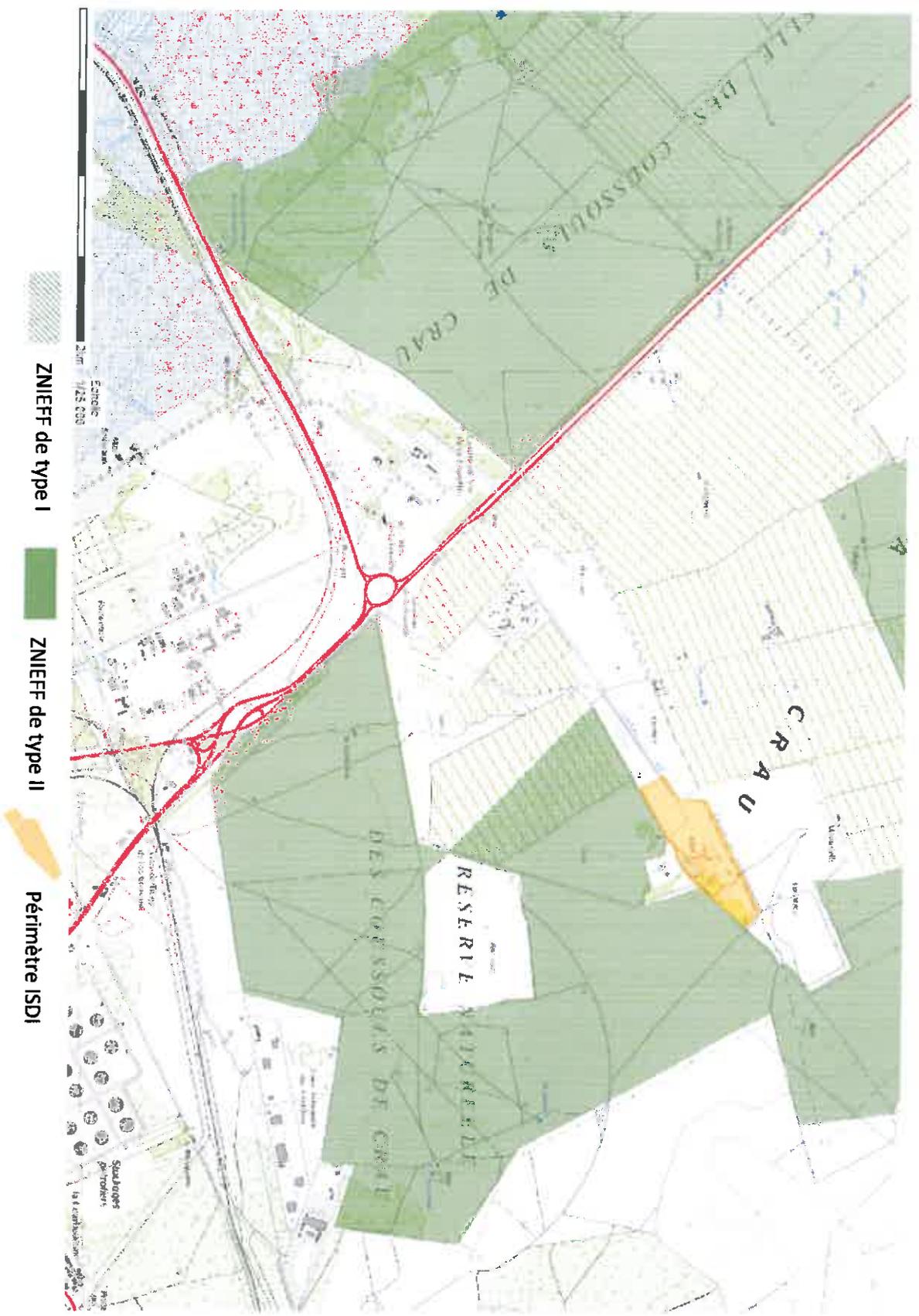
PLAN DES ABORDS DU SITE AU 1-2500ème

conformément au 2° de l'article R.541-66 du Code de l'Environnement

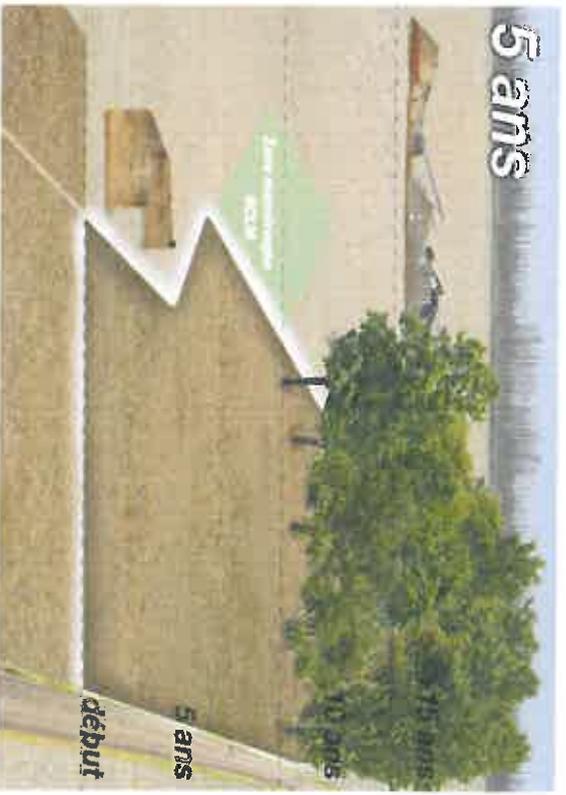




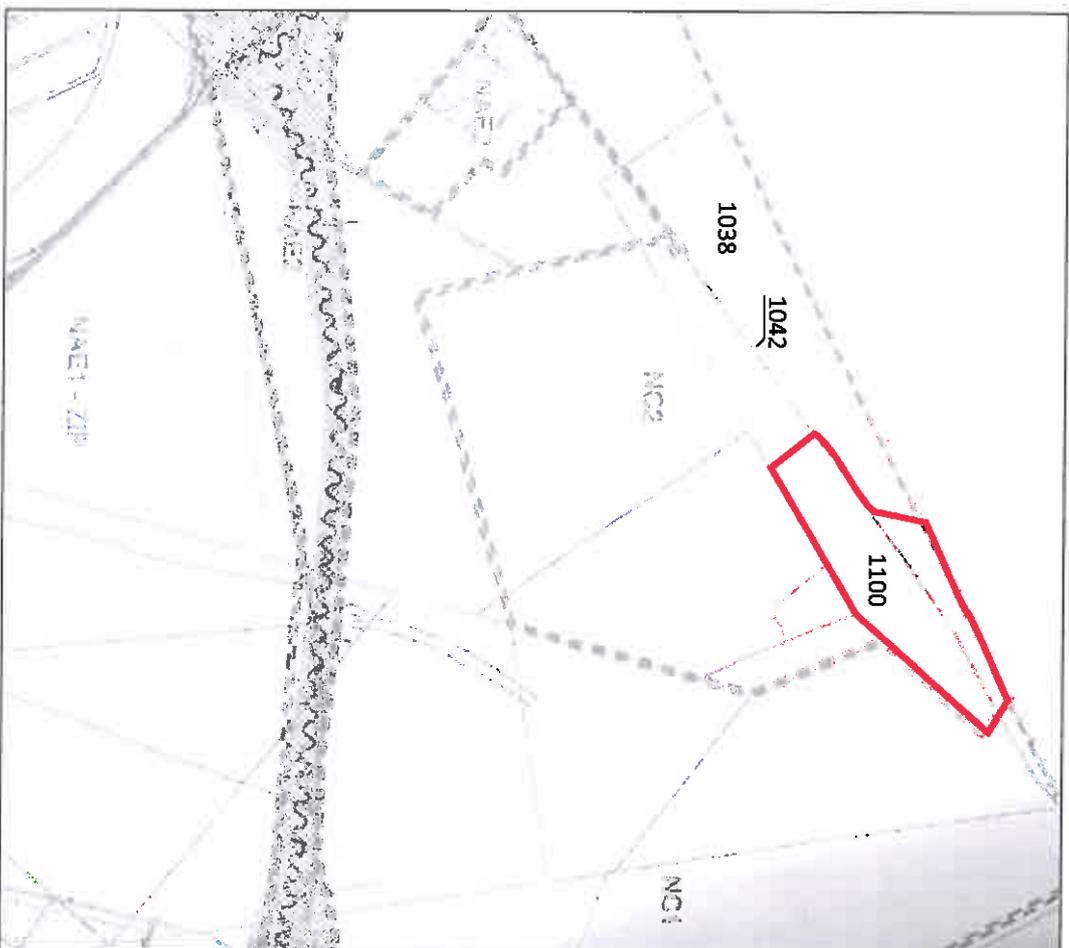




## ANNEXE 7 : PHOTOMONTAGES DU DÉFRICHEMENT ET DE LA REMISE EN ÉTAT



## ANNEXE 8 : ZONAGE, SERVITUDES ET RÉGLEMENT DU POS DE FOS-SUR-MER



En matière d'urbanisme, la commune de FOS-SUR-MER est régie par un Plan d'Occupation des Sols (POS), dont la dernière modification date du 18 juillet 2011.

Selon ce document, les parcelles objets du présent dossier sont classées en zone **NC** et plus particulièrement dans le sous-secteur **NC2** "*richesses naturelles réservées à l'extraction de matériaux*".

Selon le règlement associé à cette zone, "[...] sont autorisées dans le secteur **NC2** : *Les carrières et les installations classées liées à leur exploitation à condition d'éviter l'apport de nuisance ou régime hydraulique de la nappe phréatique, et que leur réaménagement, après exploitation, soit compatible avec une vocation agricole.*"

**Le projet de stockage de l'entreprise FORMENT est situé au droit d'une ancienne carrière. Le réaménagement de cette exploitation n'ayant pas été effectué, le projet permettra de proposer une remise en état à vocation paysagère et agricole. Il est donc compatible avec le règlement du POS de FOS-SUR-MER.**

Précisons par ailleurs qu'aucune servitude ne grève le site du projet.

## ANNEXE 9 : HISTORIQUE DU PROJET

Le projet d'ISDI de la société Forment concernait au départ les 40 hectares de l'ancienne exploitation de carrière de la Fossette, soit près de 2 millions de m<sup>3</sup> de matériaux inertes accueillis sur 30 ans. Si la capacité d'accueil du site et l'expérience de la société étaient favorables au projet, ce dernier a dû être modifié pour les raisons suivantes :

- ✓ D'une part, parce que les inventaires faune-flore réalisés par le bureau d'études Naturalia ont révélé la présence de certaines espèces à enjeu et d'un habitat d'intérêt communautaire dans la partie Ouest du site ;
- ✓ D'autre part, parce que ces mêmes prospections ont confirmé la présence d'une zone humide au niveau d'une mare temporaire implantée à l'Ouest, et qui relève elle aussi de la nomenclature Natura 2000 ;
- ✓ Enfin, parce que l'objectif du projet doit permettre, in fine, de réhabiliter le Coussoul de Crau tout en recherchant l'évitement maximal en termes d'impacts. Une conciliation a donc été recherchée entre l'enjeu écologique et l'enjeu économique.

Ainsi, après avoir consulté l'ensemble des services de l'État et des bureaux d'études associés au projet, la société Forment a décidé de **concentrer son activité d'ISDI sur la partie Est des terrains, divisant ainsi son projet par 3** (de 65 à 23 ha).

Elle sollicite désormais l'autorisation d'accueillir près de 700 000 de matériaux inertes, sur 15 ans.

Ce nouveau projet a été acté lors de la réunion du 15 juillet 2014 réunissant les services de la DDTM et du SBEP (cf. compte-rendu de réunion en annexe). Deux spécialistes des questions naturalistes étaient également présents : le bureau d'études NATURALIA et M. DUTOIT, directeur de recherche CNRS-IMBE, expert en matière de Coussoul.

La société Forment a en effet signé une **convention de recherche** avec monsieur DUTOIT, par l'intermédiaire de l'université d'Avignon, afin de permettre une remise en état scientifique et raisonnée de la carrière. Cette convention permettra aux chercheurs de mettre au point des préconisations techniques et scientifiques en matière de constitution d'un technosol afin d'initier la pousse de végétaux se rapprochant de la formation stepmique des Coussouls de Crau<sup>1</sup>.

**Rappelons que le défrichement fait partie intégrante du projet de réhabilitation du coussoul parce que les boisements ont poussé au droit d'argilles nécessaires à la remise en état.**

<sup>1</sup> Titre de la convention : "Études pédologiques et physico-chimiques des substrats des fonds de carrières sèches alluvionnaires de la plaine de Crau (Crau de Miramas) pour la reconstitution d'un technosol après dépôt d'inertes".

# ANNEXE 10 : EXTRAITS DE L'ÉTUDE DE POLLUTION DES SOLS DE BURGÉAP – JANVIER 2014



## Synthèse technique

<b>Client</b>	FORMENT
<b>Informations sur le site lui-même</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adresse : Quartier de la Fosselle à Fos sur Mer (13)</li> <li>• Références cadastrales : parcelle n°1300 et n°1038</li> <li>• Superficie : 60 ha</li> <li>• Usage actuel : aucun usage</li> <li>• Situation administrative (DCE) : non connue</li> </ul>
<b>Contexte de l'étude</b>	<p>Cette étude est réalisée dans le cadre du projet d'aménagement du site.</p> <p>Le projet consiste en la création d'une installation de stockage de déchets inertes.</p>
<b>Projet d'aménagement</b>	<p>Le site a été une carrière d'exploitation de sables et graviers.</p> <p>La formation géologique située au droit du site est constituée par des sables fins beige ou limoneux maron avec des galets. Les sables fins pourraient correspondre aux remblais et les sables limoneux avec des galets correspondraient au terrain naturel.</p> <p>Il existe une nappe au droit du site, son niveau se situe à environ 4 m de profondeur.</p>
<b>Impacts identifiés lors des précédentes études</b>	Sans objet (par études).
<b>Nature des investigations réalisées</b>	10 sondages à la pelle mécanique à 3 m de profondeur.
<b>Concluses recherches</b>	Sols bruns (DOT, HAP, BTEX, PCB et 8 ou 12 métaux), Eau : 12 métaux, fraction soluble, indice piérométrie (DOT, chlorures, fluorures et sulfates).
<b>Impacts identifiés lors de cette étude</b>	<b>Les résultats d'analyses ont montré l'absence d'impact.</b>
<b>Schéma conceptuel</b>	Sans objet (pas de source de pollution)
<b>Conséquences sur le projet / recommandations</b>	Nous recommandons la réalisation de 3 piézomètres afin de connaître le contexte hydrogéologique au droit du site et d'assurer une surveillance de la qualité des eaux souterraines situées à faible profondeur.

Tableau 1 : Programme des investigations

Villages concernés	Prestations	Localisation	Qté	Profondeur	Substances analysées	Nombre de sondages
Sols	Sondages à la pelle mécanique	Régards sur l'ensemble du site avec toutefois une densité de sondages supérieure dans la partie est de la zone d'étude en raison de la présence de remblais	10	3 m	HCT, HAP, BTEX, PCB, 8 métaux Pacte ISDI, 12 métaux	7
						3

Les sondages ont été réalisés par la société SEBILÉAU Diézier et suivis par un ingénieur de BURGÉAP. Après prélevement, les sondages ont été rebouchés avec les déchets.



Figure 3 : Plan de localisation des investigations

**ANNEXE 11 : EVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES SUR LE RÉSEAU NATURA  
2000 – NATURALIA**

Se reporter à l'étude jointe au présent document.